

C.A.H

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

—:—:—:—:—

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

—:—

DECRET N° 76-201 du 27 Août 1976

portant intérim -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services rattachés à la
Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

DECRETE :

ARTICLE 1er.— Pour compter du Vendredi 27 Août 1976, le Camarade Adolphe BIAOU, Ministre de la Fonction Publique et du Travail, assure l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence du Camarade Issifou BOURAIMA.

ARTICLE 2.— Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 27 Août 1976

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CNR 4 MST 2 MFPT 2 autres Ministères 13 SGG 4 SPD 2 DPE-DGAJL 4
INSAE 2 IAA-DCCT-IF-ONEPI-Gde. Chanc. 5 JORPB 1.—